

11 AOÛT 2020



Consignes sanitaires pour l'accueil des groupes

La direction de la Maison diocésaine de formation a l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour éviter la propagation du coronavirus (COVID-19). Elle doit respecter les consignes sanitaires émises par la Santé publique du Québec. De plus, la Maison diocésaine de formation accueille des prêtres âgés, il est donc important de respecter les consignes sanitaires et les règles de circulation dans la maison.

Le non respect de ces consignes entraînera **la fin immédiate de l'activité**. Vous devez désigner, au sein de votre groupe, des personnes qui auront la responsabilité de faire respecter les consignes sanitaires **en tout temps**.

- 1- Ne pas venir à la MDF si vous présentez des symptômes liés à la COVID-19, si vous avez eu des contacts récents avec une personne qui en présente ou si vous revenez de voyage (quarantaine de 14 jours obligatoire).
- 2- Observer la distance de 2 m en tout temps dans tous les espaces de la MDF, sauf lorsque les personnes sont assises à leur place (la distance pouvant alors être de 1.5 m.)
- 3- Porter le couvre visage en tout temps pour circuler dans la maison, surtout si la distance de 2 m ne peut pas être respectée. Le couvre visage pourra être retiré lorsque les personnes sont assises à leur place.
- 4- Ne pas échanger entre les participants si la distance de 2 m ne peut être respectée.
- 5- Se laver les mains à l'entrée de la MDF, de la salle à manger.
- 6- Respecter les règles d'hygiène:
 - Se couvrir la bouche et le nez avec son coude afin de réduire la propagation des germes.
 - Utiliser un mouchoir en papier, le jeter dès que possible et se laver les mains.
- 7- Éviter tout contact direct pour les salutations, comme les poignées de main et les accolades.
- 8- Éviter le contact et les échanges avec les prêtres âgés qui résident dans la MDF.

9- Ne pas déplacer les chaises installées dans les salles, les chaises doivent demeurer à leur place. Nous n'autorisons aucun déplacement même si deux personnes ou plus résident à la même adresse.

10- Dans la salle à manger :

- Se laver les mains avant d'y entrer
- Se déplacer en portant le couvre visage, respecter le 2 m et suivre les flèches qui indiquent la circulation.
- Retirer le couvre visage lorsque la personne est assise à sa place.

11- Lors des pauses :

- Se déplacer en respectant la règle de distanciation de 2 m.
- Désigner des personnes pour servir la collation (café, jus, nourriture). Ces personnes doivent porter le couvre visage pour le service et se laver les mains. **Aucun participant ne peut se servir lui-même.** Il ne doit pas y avoir plus de deux personnes à la fois pour se faire servir la collation. Une fois servie, la personne doit quitter la zone de collation et retourner à sa place ou sortir à l'extérieur de la maison.

12- Apporter sa propre bouteille d'eau car les fontaines ne sont pas accessibles.

13- Pour le moment, il n'est pas possible d'utiliser la chapelle. Pour les célébrations, des ententes particulières seront possibles dans un autre lieu.

IMPORTANT

Vous devez fournir une liste des participants ainsi que leurs coordonnées.

Elle sera utile dans le cas d'une éclosion du Covid-19 au sein de la MDF.

Note : Les consignes sanitaires peuvent changer si les directives de la Santé publique l'imposent.